

DISCOURS DE M. TRIBOUT DE MOREMBERT

Président de l'Académie Nationale de Metz
à la séance solennelle du 7 novembre 1974

*Mon Général,
Monsieur le Maire adjoint,
Monsieur le Chanoine,
Mesdames, Messieurs,
Mes chers Confrères,*

C'est avec plaisir que je vous accueille dans ce grand salon rénové de l'hôtel de ville, à l'occasion de la séance solennelle de notre Compagnie qui met fin à l'année académique 1973-1974. Vous avez répondu avec empressement à notre invitation, malgré la grève des postes et télécommunications qui bloque en ce moment dans quelques centres de tri plusieurs centaines de nos faire-part.

Je salue particulièrement la jeunesse toujours bien représentée sous ces lambris puisque la Renaissance française a choisi ce jour pour remettre le Prix interscolaire de la meilleure rédaction française aux élèves des établissements d'enseignement publics et privés (1^{er} et 2^e degré) de la Moselle.

Il me plaît de dire d'abord combien nous sommes heureux de voir parmi nous le général Carles, représentant M. le général gouverneur de Metz commandant la VI^e région militaire, retenu par les devoirs de sa charge. Je salue aussi M. le général Beitz, représentant le général commandant la F.A.TAC, MM. les officiers généraux et officiers supérieurs.

M. le sénateur-maire de Metz, membre d'honneur de l'Académie, m'avait dit toute sa joie d'assister à notre séance solennelle. Il est en ce moment retenu par une importante réunion concernant notre Université, mais il doit nous rejoindre tout à l'heure.

M. le recteur de l'Académie Nancy-Metz, qui participe à la même conférence, est représenté par M. l'inspecteur Terré.

Mgr Schmitt, évêque de Metz, se trouve comme chaque année à pareille époque à l'assemblée plénière de l'Episcopat français à Lourdes. Il a chargé M. le chanoine Minni, secrétaire général de l'évêché, de le représenter.

Je voudrais dire encore un très cordial merci à M. l'abbé Choux, président de l'Académie de Stanislas, un ami de longue date, et à M. le doyen Weiss, président national de l'Alliance française, qui ne manque jamais la cérémonie de ce jour.

Monsieur Robert Aron, j'aurai tout à l'heure le plaisir de vous présenter, mais dès maintenant il me faut vous dire toute la joie que mes confrères et moi-même ressentons à vous voir à nos côtés.

*

**

LES MESSINS AUX « ANNEES SAINTES »

(1300-1775)

Le 9 mai 1973, Paul VI annonçait aux journalistes du monde entier, réunis dans la salle de presse du Saint-Siège, que l'année 1975 serait une Année Sainte, et il apportait une innovation spectaculaire en anticipant et en accordant aux Eglises locales à partir de la fête de la Pentecôte la faveur jubilaire, « afin que l'Eglise entière, répandue sur toute la terre, puisse commencer tout de suite à profiter de cette grande occasion de renouveau et de réconciliation et en préparer ainsi la phase culminante et la conclusion qui seront célébrées à Rome en 1975 et qui donneront au pèlerinage classique aux tombeaux des apôtres, pour ceux qui peuvent et veulent l'accomplir, sa signification habituelle... Jusqu'à maintenant, l'extension de l'Année Sainte avait lieu après les célébrations romaines ; cette fois-ci, au contraire, elle les précédera. Chacun pourra comprendre que par cette innovation on veut aussi honorer, en une communion plus évidente et efficiente, les Eglises locales, membres vivants de l'unique et universelle Eglise du Christ ».

Le Souverain Pontife insistait tout particulièrement sur ce qui devait constituer « l'essentiel de l'Année Sainte, à savoir le renouvellement intérieur de l'homme », et il donnait comme thème : la réconciliation. « Nous avons besoin, avant tout, de rétablir des rapports authentiques, vitaux et heureux avec Dieu », mais aussi, « dans la charité et la justice, avec les hommes. Et de proche en proche, la réconciliation s'opère sur d'autres plans fort vastes et très réels : la communauté ecclésiale, la société, la politique, l'œcuménisme, la paix ».

La bulle d'indiction du jubilé universel pour l'Année Sainte 1975, *Apostolorum limina*, fut publiée le 23 mai 1974, jour de l'Ascension. Paul VI, très brièvement, rappelait que son prédécesseur Boniface VIII avait, par la bulle *Antiquorum habet fida relatio*, lancé en 1300 le premier jubilé romain, « le grand mouvement populaire de pénitence par lequel les âmes aspiraient au pardon de Dieu et à l'obtention de la paix pour les hommes... Le Jubilé célébré à Rome en 1300 fut le premier et le modèle de ceux qui se déroulèrent par la suite (tous les vingt-cinq ans depuis le XV^e siècle, sauf en cas d'empêchement dû à des difficultés extérieures). Ce fait témoigne de la continuité et de la vitalité de cette vénérable institution qui se révèle ainsi heureusement adaptée à toutes les époques ».

Paul VI revenait ensuite sur le thème de la présente Année Sainte : renouvellement et réconciliation, et il s'étendait sur quatre grandes options : évangélisation du monde contemporain ; promotion et extension des œuvres de justice, de solidarité et de clémence en faveur des indigents, des exilés, des opprimés ; accroissement des vocations sacerdotales et religieuses ; efforts en faveur de l'unité des chrétiens.

Le Jubilé est assorti de l'indulgence plénière sous certaines conditions.

Les Lorrains iront sans doute nombreux à Rome l'an prochain puisque les quatre diocèses de la région ont annoncé des pèlerinages officiels. J'ai pensé que vous seriez curieux de connaître comment nos ancêtres ont accueilli l'Année Sainte et j'ai ouvert les chroniques messines à partir de l'an 1300, date où Boniface VIII officialisa le Jubilé.

Dans le chant dix-huitième de l'Enfer de *La Divine Comédie*, Dante évoque le premier Jubilé auquel il prit part :

De même les Romains pour la grand presse
dessus leur pont, en l'an du jubilé,
ont trouvé guise à faire gens passer,
que sur l'un bord, tous adressent le front
vers le château pour aller à Saint-Pierre ;
sur l'autre bord, trestous au mont s'en viennent.

Parmi les fidèles qui vinrent cette année à Rome, il y avait des Messins. Dans la bulle de Boniface VIII, le plus ancien document indiscutable concernant un Jubilé, le pape déclarait qu'il n'avait pu retrouver trace officielle de la véracité des allégations de certains qui prétendaient, lors de leur venue en pèlerinage à Rome cette année-là, qu'ils se conformaient à un usage accordant tous les cent ans une indulgence plénière s'ils visitaient les sanctuaires romains. Les chroniques messines sont également muettes avant 1300. Il faut donc croire qu'il n'y avait pas eu d'Année Sainte à proprement parler et que ceux qui s'étaient rendu dans la Ville Eternelle y étaient partis de leur propre gré.

Philippe de Vigneulles signale en deux lignes ce Jubilé : « Et, en celle année, fut moult grand allée de pellerin à Romme ; et la cause pourquoy fut pour le grand jubillé qui alors y estoit ». Jacomin Husson, dans sa *Chronique*, ajoute : « Je ne sçay quelles gens avaient semé parmy le monde qu'il y avait à Rome plénier rémission ». Ces gens ne se trompaient pas puisque la bulle de Boniface VIII accordait, avec effet rétroactif à partir de la Noël précédente, « en cette présente année et tous les cent ans non seulement un plein et très large pardon mais encore la rémission plénière » à ceux qui, se repentant de leurs fautes, en recevraient l'absolution et visiteraient les basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Paul au moins une fois par jour pendant trente jours s'ils étaient Romains et pendant quinze jours s'ils étaient venus d'ailleurs.

La *Chronique* de Philippe de Vigneulles mentionne ensuite le Jubilé de 1350. « Pareillement en celle année, pappe Clément VI^{eme} renouvelait l'an jubilé, et octroya plaine indulgence à tous vray confès et repentans qui de cinquante ans en L ans visiteroient en pellerinaige à Romme les glorieulx apostres saint Pierre et saint Pol. »

C'est la bulle *Unigenitus Dei Filius* du 27 janvier 1343 (promulguée le 18 août 1349) qui avait annoncé le Jubilé de 1350 et ramené les années saintes à un intervalle de cinquante ans. Le pape avait aussi ajouté à la visite des deux basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Paul, celle de Saint-Jean-de-Latran, mais cela Philippe de Vigneulles l'ignorait. En 1373, Grégoire XI décida que les pèlerins se rendraient aussi à Sainte-Marie-Majeure.

Par la bulle *Salvator noster Unigenitus*, Urbain VI édicta un Jubilé pour 1390, mais il ne supprima pas celui de 1400. Aucun Messin ne se rendit au premier ; ils furent nombreux au second. Reprenons la *Chronique* de Philippe de Vigneulles : « Et, aussy celle dicte année, furent le grand pardon et le jubillé à Romme. Auquelle furent plusieurs citains de Mets, spirituel et temporel, tant gantil que villain ; et desquelle en demeurait biaucopt en chemin par mortalité, tant des homme comme des femme. Entre lesquelle y morut le seigneur Némery Baudoche, chevalier, le seigneur Jehan Baudoche, maistre Gonbert, des Prescheur, et tant d'autre que ce fut merveille. Et furent plusieurs qui s'en retournerent bien mallaide ».

A cause de l'épidémie de peste, la mortalité fut effectivement grande en 1400, aussi bien en pays messin qu'en France et en Italie. Les Baudoche, qui moururent dans la Ville Eternelle, ne sont pas des inconnus. Tous deux avaient été maîtres échevins : Jean en 1370 et Nemery en 1399.

*
**

Jacomin Husson et Philippe de Vigneulles sont peu loquaces sur le Jubilé de 1450. « Et en celle année fut l'an jubillé à Romme ; et y furent plusieurs personnes de ladicte cité. Desquelx il en y olt VI ou VII des mors en chemin. »

Par contre, Praillon donne quelques détails : « L'an dessusdit (1449), le jour de Noël, commençant les grands pardons à Rome qu'on dit le jubilé, et le douziesme jour du mois de janvier, partont de Mets plus de soixante et dix personnes, que hommes que femmes, pour aller gaingnier les pardons à Rome ».

La *Chronique* de La Hière ajoute que l'évêque de Metz Conrad Bayer de Boppart se rendit personnellement à Rome en mars ou

avril « pour obtenir absolution de tous ses péchiés et signamment des ports d'armes et guerres qu'il avoit menées en sa jeunesse, ensemble de toutes les pilleries, lairancins et murtres faits à l'occasion d'icelles. Mais avant que faire cedit voiage, délibéré se reconcilier et faire son apoinctement avec René, roy de Secille, duc de Bar et de Lorraine, lequel estoit pour lors au duché de Guyenne avec le roy de France; et, par ce meisme moyen, esperoit retirer sa ville d'Espinal que ledit roy luy avoit ostée... mais il ne fut possible de l'obtenir, parce que ceulx du conseil l'empeschoient. Touttesfois il obtint lettres du dit roy René... de fournir gens et de paier et aidier audit évesque de Mets contre le seigneur de Thieullière qui avoit entrepris la guerre contre son évesché de Mets, pendant qu'il estoit en celluy voyaige. Et arrivé qu'il fut, avec les Lorains prit par force le chasteau de Thieullière qu'il fist brusler et destruire totalement. Puis s'en alla à Rome où il parla par plusieurs fois au pape Nicollais qui luy fist grant honneur ».

L'évêque fit le voyage avec son neveu Jacques de Sierck, archevêque de Trèves, et une escorte de 140 cavaliers. On sait qu'ils obtinrent, lors de leur séjour, plusieurs privilèges du pape Nicolas V, par des bulles datées des ides de mai et des calendes de juin (12 et 23 mai 1450).

De retour à Metz, écrivent les Bénédictins dans leur *Histoire*, il ne songea plus qu'à travailler à la grande affaire de son salut.

La vie quotidienne à Rome pendant l'Année Sainte 1450 a été racontée par dom Philippe Rouillard au cours d'une conférence à Saint-Louis-des-Français en décembre dernier (« Esprit et Vie », 7 mars 1974, p. 156-160).

« Les divers Mémoires, Journaux et Chroniques du temps, dit le savant bénédictin, permettent de suivre avec beaucoup de précision le déroulement du jubilé de 1450... Il y eut une affluence considérable depuis Noël jusqu'à la fin de janvier. Puis subitement, à cause du mauvais temps et des difficultés de transport, il n'y eut presque plus personne, et tous les aubergistes et les marchands se montrèrent inquiets et mécontents... Heureusement à partir de la mi-carême, c'est-à-dire à partir de la mi-mars, les pèlerins réapparurent... Ils étaient si nombreux qu'on ne savait plus où les loger. Et pourtant il y avait à Rome 1.022 auberges avec enseignes à l'extérieur, et un grand nombre sans enseigne ».

L'affluence fut considérable depuis la Semaine Sainte jusqu'à fin mai ; puis il y eut un nouveau temps mort après la Pentecôte. Les visiteurs revinrent très nombreux à partir de l'automne et jusqu'à la fin du Jubilé. Rome aurait reçu un million de pèlerins. « Les hommes sont plus nombreux que les femmes, nous apprend dom Rouillard, à cause des périls du voyage sans doute, mais aussi parce que les hommes sont plus exposés que les femmes à commettre des péchés mortels et donc éprouvent davantage le besoin d'un large pardon de Dieu. »

Je voudrais vous lire la conclusion du conférencier : elle est très éloquente :

« Le jubilé de 1450 avait porté les fruits spirituels qu'on en attendait. Il avait porté aussi, accessoirement, des fruits temporels non négligeables : les pèlerins avaient laissé à Saint-Pierre de généreuses offrandes, et les coffres pontificaux se trouvaient remplis. Nicolas V, qui dans sa jeunesse avait déclaré : « Si un jour j'ai de l'argent, je le dépenserai entièrement en livres et en murs », put réaliser ce double rêve.

« Pour ce qui est des livres, il manda à travers toute l'Europe des agents chargés d'acheter des manuscrits grecs et latins, à n'importe quel prix ; et s'ils ne pouvaient les acheter, ils les faisaient recopier. Ainsi la bibliothèque pontificale, qui en 1443 ne comptait que trois cent quarante manuscrits, en comptait cinq mille en 1455...

« Pour ce qui est des murs, le pape fit réparer les aqueducs, paver les rues, restaurer de nombreuses églises ; il fit commencer un nouveau palais au Vatican ; il chargea Fra Angelico de décorer sa chapelle privée... il invita également à Rome les peintres Benozzo Gozzoli et Piero della Francesca, en confiant à ce dernier la décoration de la Bibliothèque vaticane... Avec Nicolas V, la Ville Eternelle se réveillait... »

La bulle *Ineffabilis Providentia* de Paul II datée du 19 avril 1470 décida que les Années Saintes auraient lieu désormais tous les vingt-cinq ans, car, disait-elle, la vie était brève, les pestes meurtrières et les attaques des Turcs nombreuses. Sixte IV, par une bulle de 1473, fixa à son tour le Jubilé à l'an 1475. Les Messins s'y rendirent si l'on en croit le *Journal de Jehan Aubrion*.

« Le 14^o jour d'août 1475 partirent de Metz pour Rome les curés de Saint-Jacques et de Saint-Maximin, Jean Gérardin, prêtre, Jean de Lorry « l'oste de le cort Saint-Martin et plusieurs autres jusquez au nombre de IX », ainsi que Jean Rouber, messenger de la cité. Les chemins n'étaient guère sûrs alors : Bourguignons, Français et Lorrains rôdaient en quête de mauvais coups. « Il avint qu'en passant la colte de Dielme, le conte de Biche, le conte de Saleverne et plusieurs oltres Lorains qui s'en alloient en garnison à Ciercqque, rencontrent nos gens sur la dite colte de Delme, et yllec les prinrent et messaigier et tout, et les emmenont à Wadrevange, et les y détinrent bien XIII jours ; toutefois la cité en faixoit poursuite, et en rescripvoit-on tellement qu'il furent quitte. »

Mais le chroniqueur ne dit pas si les pèlerins poursuivirent leur voyage ou s'ils revinrent dans la ville qu'ils avaient quittée une quinzaine auparavant.

Pour le Jubilé de 1500, on doit à Alexandre VI le cérémonial de l'ouverture et de la fermeture des Portes Saintes dans les basiliques et l'octroi d'une indulgence plénière applicable aux âmes du purgatoire si l'on faisait une aumône spéciale pour l'entretien de la basilique Saint-Pierre. Les Messins prirent bien entendu le chemin de Rome, mais plusieurs ne dépassèrent pas Milan, comme le raconte Philippe de Vigneulles dans son *Journal* : « En ceste année avoit Phelippe délibéré d'aller à Rome en l'an jubillé l'an CV et avoit ses choses toutes prestes avec VII autres compaignons et gens de bien et se devoient partir le lundemain des bulles (premier dimanche de Carême), et avoient aussy belle ordonnance ensemble, qu'il estoit poussible d'estre tant de l'ailer que du venir ; mais la guerre que le roy de France menoit à duc de Millan fut si dure aux pellerins, que presque tous s'en retournoient tout détruits et dépouilliés tant des François que des Lombairts ». Philippe de Vigneulles jugea plus prudent de ne pas partir, d'autant plus que le pape avait étendu le Jubilé à l'Italie et à toute la chrétienté durant l'année 1501.

*
**

C'est encore Philippe de Vigneulles qui nous relate le grand Jubilé qui eut lieu en 1510 à Metz. A quelle occasion fut-il décrété ? Sans doute à propos du péril turc.

« Le jour des Brandons, XVII^o jour de febvrier, començaient les grands pardons et le grant jubilé en Mets, lesquelles estoient pourtés par aulcuns commissaire, chevalier de l'Ordre de sainte Elisabeht de Honguerie. Et estoient autant estimés que le grant jubillé de Romme qui se thient de cenc ans à aultres : car à cellui l'on y estoit absoulz, et y avoit planières rémissions de paines et de coulpe de tous cas, sauf et réservés du veu de Jhérusalem, de chaisteté et de religions. Et duroit celluy pardon depuis le devant dit jour de Brandons jusques au Quaisimodo après. Auquelle jour des Brandons fut en la Grande Eglise de Mets fait ung merueilleux et excellant triumphe par la clergie à la levacion de la croix, en chantant innes et canticque ; et estoit belle chose à veoir. Puis furent ordonnées, tant en la cité comme dehors et par tout l'éveschiez de Mets, les sept églises principale, comme à Romme, et esuelles devoient estre faictes les stacion tout le dit jubillé durant. Et, premier, la grand eglise de Saint-Estienne de Mets fut ordonnée pour et au non de Saint-Pier de Romme. Puis le couvant des Grant Prescheur de Mets fut ordonnés pour l'église de Saint-Pol de Romme. Et l'esglise collegialle de Saint-Salvour fut et représenttoit l'esglise de Saint-Sebaistien. L'esglise collegialle de Saint-Thiebault fut ordonnée pour Saint-Jehan de Lautran ; les Frères Augustin pour Saint-Lourans ; la chaipelle fondée de Sainte-Elisabeth de Honguerie hors de la porte de Allemans fut représentant Sainte-Marie Major de Romme. Et les Frères Baude de l'Observance, en Grant Mèze, fut ordonnée pour le dernier stacion, représentant l'esglise de Sainte-Croix de Romme. Et, en paiant aulcune somme d'airgent, estoient données par yceulx commissaire aulcune lettre, nommée perpetuum, par laquelle Notre Saint Perre le Pape donnait puissance à tous simple prebtre de absouldre la personne ayant celle lettre une fois, en sa vie et bonne santé, de tous cas réservés au pappe, après ce qu'il seroit confès et repentans d'iceulx cas ; et avec ce, toutes fois et quant fois que la personne se sentoit estre en dangier de mort, il pouvoit ellire quel confesseur qu'il luy plaisoit, prestre ydonne et souffisante, et se faire absouldre. Et disoient yceulx commissaire que les deniers ainsy levés par eulx estoit pour combattre et résister en l'encontre des Turcs, chien infidelle et annemis de nostre loy ; et une partie estoit pour soubvenir à la nécessité de leur religion et à l'entretienement d'icelle Ordre ».

Sur les jubilés suivants, les chroniqueurs sont muets ; il est vrai aussi qu'il n'y a plus guère de chroniques, mais les Messins fréquentent toujours assidument Rome. Quand ils ne vont pas dans la Ville Eternelle, ils satisfont aux obligations dans la cité même puisque l'année qui suit celle du Jubilé romain devient Sainte dans toute la chrétienté. On en a un écho dans le *Journal* de dom Sébastien Floret, moine de Saint-Arnould : « Le 8 septembre 1626 jour de la nativité a été faite procession générale aux Carmes pour le Jubilé de l'an 1625 passé, lequel dura jusqu'au sept novembre suivant ».

*
**

Il n'y a plus rien jusqu'en 1749. Sur la fin de l'année, Mgr Claude de Rouvroy de Saint-Simon publie la bulle du Jubilé universel accordé par Benoît XIV et l'accompagne d'un mandement afin d'implorer « le secours de Dieu sur le bon gouvernement de la Sainte Eglise ». « Gardez-vous, écrit-il entre autres, de prêter l'oreille aux discours de ceux qui, séduits par des maximes hérétiques, contestent à l'Eglise le pouvoir d'accorder des indulgences ou s'efforcent d'en inspirer du mépris au peuple comme si elles étaient inutiles. »

Pour la ville de Metz, le Jubilé devait durer deux semaines : du lundi 17 au dimanche 30 décembre 1749, le reste du diocèse le célébrant du 7 au 20 janvier 1750. Pour gagner le Jubilé, il était nécessaire de se confesser, de jeûner les mercredi, vendredi et samedi de la semaine que l'on avait choisie, de faire quelque aumône, et de visiter une des églises désignées comme stations, c'est-à-dire la cathédrale, les chapelles des hôpitaux Saint-Nicolas, Saint-Georges et Bon-Secours. Il était nécessaire, bien entendu, d'y prier et d'y communier un jour de la semaine ou le dimanche qui la terminait.

Dom Jean François, prieur de Saint-Clément et l'un des premiers membres de l'Académie royale de Metz, relate longuement la mission qui eut lieu en notre ville à l'occasion du grand Jubilé et qui fut ouverte le 25 juillet 1751 à la cathédrale par Mgr de Saint-Simon. Après le *Veni Creator*, l'évêque est monté en chaire et « a débité un petit discours d'un bon quart d'heure sur l'utilité et l'avantage du jubilé ». Après le discours, on fit la

lecture de la bulle et du mandement et le prélat dit la messe du Saint-Esprit. L'après-midi, il y eut la procession générale qui se rendit à l'abbaye Saint-Vincent où le Père Duplessis, jésuite, fit un sermon. Il y eut ensuite cinq processions durant les trois premières semaines d'août ; il fallait y participer pour gagner le jubilé. A lire le texte de dom François, ces processions avaient pris l'allure de kermesses. « Comme l'on s'était aperçu que le peuple, qui était très nombreux, incommodait non seulement M. l'Evêque et les autres honnêtes gens qui suivaient, l'on prit le parti de faire marcher les personnes du sexe les premières deux à deux, sur deux colonnes précédées de deux bannières, et les hommes également sur deux colonnes, mais trois à trois, et de distance en distance des ecclésiastiques pour chanter et donner le ton, et aussi des fusiliers pour empêcher le tumulte et le désordre. Le clergé suivait, terminé par M. l'Evêque qui était accompagné d'une compagnie de grenadiers et suivi de très grand nombre de dames et d'officiers. Malgré cela, il y avait encore de la populace qui suivait. »

La dernière procession du 22 août groupa plus de 8.000 personnes. Le Père Duplessis fit un sermon d'une demi-heure « sur les privilèges de la croix et du jubilé, et à peine parla-t-il de Dieu qui était réellement présent ».

Dom François n'est pas tendre pour ce Jubilé. « Les processions pour le jubilé auraient pu se faire en moins de temps et ne pas mettre tant d'intervalle de l'une à l'autre ; mais cela dépendait, comme on l'a dit, de M. l'Evêque.

« De même, au dire des Pères Missionnaires, une mission de trois semaines suffit et ils ont paru n'être pas contents de tout ce qui s'est passé dans la dernière ; mais c'était le Père Duplessis qui dirigeait tout. Aussi on a prétendu qu'il voulait autant amuser le peuple que leur marquer son zèle, car il a été aussi pressé que les autres à quitter la ville. »

Un poème circula sous le manteau où le Père jésuite était singulièrement maltraité. Citons quelques vers :

Mais pour sa réputation
Il faut une vie exemplaire,
Se concilier le vulgaire
Par le bruit d'une mission.

Apôtre sans vocation,
 Prédicateur sans onction,
 Ce nouveau Duplessis en chaire
 A fait notre admiration.
 Pour sa première instruction,
 Du mandement qu'il a fait faire
 Il débite le commentaire
 Comme un écolier fait sa leçon.
 Chaque jour en procession,
 Environné de militaires,
 Il va faire sa station
 Au pied de quelque reliquaire

Si tel qu'il fut il persévère,
 Adieu la grâce jubilaire :
 Du Christ la congrégation
 Entonnera son calvaire,
 Horreur et malédiction.

*
**

Le 24 septembre 1770, Mgr de Montmorency-Laval publiait un mandement à l'occasion du Jubilé décidé par Clément XIV. Il devait se dérouler à Metz et dans les principales villes du diocèse du 19 novembre au 2 décembre et ailleurs du 3 au 16 décembre. Les conditions étaient les mêmes qu'en 1749.

Voici un extrait du mandement que nous avons retrouvé à la Bibliothèque Nationale (*Nouvelles Acquisitions Françaises*, 22681, ancienne collection Emmerly) :

« Admirons maintenant, chrétiens, la bonté paternelle de notre Dieu ; quel temps choisit-il pour nous prodiguer ainsi ses grâces et ses bienfaits ? C'est lors même que notre conduite nous en rend le plus indigne, que la licence et le dérèglement de nos mœurs sembleroit l'éloigner de nous pour jamais. Oui, le siècle dans lequel nous vivons, au lieu des bénédictions dont il est comblé, ne devrait attendre que foudres et anathèmes ; ce siècle, la lie de tous les siècles, semble caractérisé par l'esprit d'impiété ; une fausse sagesse qu'on a décorée du beau nom de philosophie déclare

ouvertement la guerre à l'Évangile de Jésus-Christ; le vice, répandu et préconisé par un déluge d'écrits abominables, est monté à son comble; la corruption a pénétré dans tous les états, dans toutes les conditions; les principes sont anéantis, on rougirait d'en avoir; les sentiments sont dégradés, honneur, conscience, probité, innocence, ne sont plus que de vains mots qu'on ne prononce que pour les traiter de préjugés de l'enfance et d'une éducation superstitieuse. »

Le dernier jubilé avant la Révolution est celui de 1775 qui fut étendu à la chrétienté l'année suivante. Les *Affiches, annonces et avis divers pour les Trois Evêchés et Lorraine* du 20 juin 1776 publient un bref communiqué annonçant que l'Année Sainte avait été ouverte le dimanche 16 au son de toutes les cloches de la ville. Le lendemain, la bulle papale et le mandement épiscopal furent lus à l'issue de la messe canoniale. « Les sentiments de piété répandus dans l'une et l'autre ont pénétré les fidèles d'attendrissement et de ferveur. » Puis l'évêque célébra la messe du Saint-Esprit. Le soir, il y eut « une procession générale des Maisons religieuses et des Chapitres de cette ville qui furent suivis d'une grande partie du peuple ». Le Jubilé dura six mois, du 17 juin au 17 décembre.

Le mandement de Mgr de Montmorency-Laval accompagnant la bulle de Pie VI portait la date du 25 avril précédent. Les conditions pour gagner le Jubilé étaient les mêmes que précédemment, mais les stations avaient été multipliées. Pour Metz, il fallait visiter la cathédrale ou l'une des églises paroissiales ou celles des hôpitaux ou encore celle des Sœurs Colettes.

Il n'y eut pas de Jubilé en 1800, Pie VI étant mort à Valence le 29 août 1799 et son successeur n'ayant été élu à Venise que le 14 mars 1800. Il ne put d'ailleurs rentrer à Rome que les troupes françaises occupaient. C'est Léon XII qui annonça le premier Jubilé du siècle (1825) par la bulle *Quod hoc ineunte* du 24 mai 1824.

*
**

Nous arrêterons là notre rétrospective, pour revenir à l'année jubilaire 1975 qui, pour nous Messins, aura une particulière

résonance puisque le 9 février en la basilique Saint-Pierre de Rome sera solennellement béatifiée une de nos concitoyennes, Anne-Eugénie Milleret, fondatrice des Sœurs de l'Assomption. Il me paraît intéressant d'en dire quelques mots.

Anne-Eugénie Milleret, en religion Mère Marie-Eugénie de Jésus, naquit à Metz en l'hôtel de Jobal, 12, rue du Chanoine-Collin. Elle était la fille de Jacques-Constant Milleret, originaire de Jonchery (Haute-Marne) et la petite-fille de Jean-Jacques-Philippe Milleret, receveur général des finances du département des Forêts à Luxembourg, né à Thionville en 1751, maire de sa ville natale sous l'Empire et mort à Metz en 1817. Ses plus lointains ancêtres étaient les Miglioretti, venus d'Italie en France sous le règne d'Henri II.

Son père fut lui aussi receveur général des finances, d'abord dans le département des Forêts de 1803 à 1814, puis en Moselle de 1817 à 1820. Il quitta ce poste pour diriger les trois banques qu'il avait créées à Metz, Luxembourg et Paris, et qui furent très prospères jusqu'à la Révolution de 1830. Les événements de juillet amenèrent leur disparition. Jacques-Constant Milleret fut aussi conseiller général de la Moselle de 1819 à 1830 et fut élu député de Briey, alors dans notre département, le 23 juin 1830. Jacques-Constant Milleret avait épousé Eugénie-Eléonore-Joséphine de Brou, fille d'un général belge qui lui donna cinq enfants, dont Anne-Eugénie le 26 août 1817. C'est à Preisch, dans le magnifique château appartenant aujourd'hui aux Gargan, mais alors sa propriété, que la future bienheureuse passa ses années de jeunesse. Elle revint à Metz en 1829 pour y faire sa première communion et entreprendre des études plus poussées. C'est l'abbé Matte, curé de Sainte-Ségolène et premier supérieur des Sœurs de la Charité Maternelle fondées par son ami le Dr Morlanne, qui la prépara à la cérémonie qui restera profondément marquée dans son esprit. Anne-Eugénie quitta Metz pour Paris en 1831. Au cours du Carême 1837, elle rencontre l'abbé Combalot qui rêvait de fonder une congrégation religieuse nouvelle destinée à honorer Marie dans son Assomption. Deux ans plus tard elle installait rue Férou, à Paris, la première des 195 communautés qui existent aujourd'hui de par le monde. En 1841, à vingt-quatre ans, elle en était la supérieure ; en 1858, elle était nommée supérieure à vie ; en 1886, elle devenait Supérieure Générale de l'Institut des religieu-

ses de l'Assomption approuvé par Pie IX en 1867 et confirmé définitivement par Léon XIII en 1888. Dix ans plus tard, le 10 mars 1898, Mère Marie-Eugénie de Jésus rendait sa belle âme à Dieu.

En proclamant Anne-Eugénie Milleret bienheureuse le 9 février 1975, Paul VI proposera à la vénération des fidèles la première Messine qui ait été placée sur les autels. A cause de cet événement le Jubilé de 1975 sera véritablement le plus marquant de l'histoire de Metz.

*

**

Monsieur,

C'est avec une joie toute particulière que je vous accueille aujourd'hui en cette maison commune qui est un peu la vôtre puisque toute une lignée de vos ancêtres vécurent en cette cité jusqu'en 1870.

Votre arrière-grand-père Auguste Halphen appartenait à une famille qu'on retrouve à Metz avant la Révolution et qui a attaché son nom au « chauffoir » où les pauvres du quartier manquant de combustibles chez eux venaient se garder contre le froid de l'hiver. Ce « chauffoir » se transforma ensuite en une importante institution charitable comportant fourneau économique et logement pour les déshérités.

C'est cette fois un Aron, votre grand-père paternel, sous-officier du Génie à Metz, qui réussit en 1870 à sauver l'aigle de son régiment en l'enfouissant dans un jardin. Il reviendra clandestinement en Lorraine occupée quelques mois plus tard, le déterra et le ramènera en France.

Et comment ne pas rappeler cet autre ascendant, le plus illustre de tous, le célèbre médecin Esaias Cervus Ulman qui, selon la tradition, eut l'honneur de remettre sur pied Louis XV lors de sa grave maladie. Comme il était impensable que le roi Très Chrétien ait été guéri par un juif, on découvrit un vieux médecin pensionné du régiment d'Alsace, Alexandre de Montcharvaux, à qui on fit endosser la guérison.

Vous êtes agrégé de l'Université, Monsieur, mais l'Université ne vous a pas conservé puisque depuis un demi-siècle vous militez dans l'édition : Revue des Deux Mondes, N.R.F., Fayard.

Vous êtes un historien très connu et vos livres, presque tous consacrés à l'histoire contemporaine, sont nombreux, depuis *Décadence de la Nation française* (1931) jusqu'à ce *Discours contre la Méthode*, paru il y a six mois, en passant par le *Précis de l'Unité française* (1945), *l'Histoire de Vichy* (1954), *l'Histoire de la Libération de la France* (1959), les *Grands dossiers de l'Histoire contemporaine* (1962), les *Nouveaux Grands Dossiers* (1963), *l'Histoire de l'Épuration* (1967-1969), dont le tome troisième consacré au « Monde des Affaires » est sorti de presse il y a quatre jours.

Dans ces trois tomes vous avez pris parti avec raison et avec courage contre une politique d'épuration aveugle, mais votre objectivité vous a valu aussi quelques détracteurs acharnés qui n'admettent pas votre franc-parler.

De tout temps, la politique vous a intéressé. N'êtes-vous pas un ardent Européen, un fédéraliste de la première heure ? Avec Arnaud Dandieu, n'avez-vous pas fondé en 1931 le mouvement « L'Ordre nouveau », et en 1943 n'avez-vous pas été attaché à Alger au général Giraud d'abord puis au général de Gaulle, au titre du Travail, de l'Éducation nationale et des Relations culturelles ?

Les questions religieuses ne vous ont jamais non plus laissé indifférent. Vos livres en témoignent : *Retour à l'Éternel* (1946), *Portrait de Jésus* (1951), *Ce que je crois* (1955), *Les années obscures de Jésus* (1960), *Histoire de Dieu* (1963), *Ainsi priaît Jésus enfant* (1968), et c'est dans le cadre de « Rencontre Chrétiens-Juifs », cette revue dont j'assume la direction et où vous apportez votre collaboration, qu'est née notre amitié.

Toute cette activité littéraire vous a ouvert, le 7 mars 1974, les portes de l'Académie française.

Quelques semaines plus tard le gouvernement transformait en rosette la Croix de la Légion d'honneur que vous aviez obtenue sur les champs de bataille de la Première Guerre mondiale. Vous étiez parti comme engagé volontaire à dix-sept ans ; vous reveniez officier avec trois citations et une blessure.

Dans cette ville, berceau de votre famille, dont la vocation européenne est constante depuis des siècles et dont le patriotisme est cité en exemple, vous être vraiment chez vous.